Contexte de mon emploi chez Scalingo

Précédent emploi

Mon précédent emploi était chez Malt, où j'ai commencé en Août 2022. Mi-octobre, on m'annonce le matin que ma période d'essai s'arrête là et que je peux quitter l'entreprise le soir même.

Cette expérience a été très traumatisante pour moi et je ne souhaitais plus jamais reproduire cela.

9 Janvier 2023 - Embauche chez Scalingo

J'ai été embauché à Scalingo le 9 Janvier 2023. J'ai tout de suite parlé a mon manager Guillaume Desrat de mon expérience traumatisante chez mon ancien employeur.

Janvier à Avril 2023 - Débuts difficiles

Au début de mon emploi ici, j'ai eu des soucis de communication avec l'équipe, et dès que mon manager de l'époque me le demandait, je m'améliorais sur ces points, et mon manager a depuis approuvé mes efforts là-dessus.

J'ai alors énormément de pression à cause de cette période d'essai suite à ma précédente expérience. Je subis un énorme stress et le communique à mes supérieurs.

Avril 2023 - Renouvellement de période d'essai

Ma période d'essai a été renouvellée en Avril 2023, car des dires de mon manager de l'époque Guillaume Desrat, "c'est ce que je fais toujours". Je dois donc subir cette pression pendant quatre mois supplémentaires, ce qui est très difficile pour moi.

Mon manager a démissionné en Juin 2023.

Septembre 2023 - Periode d'éssai validée

En Septembre 2023, ma période d'essai a été validée, et ce jour là Léo le CTO m'avoue que c'était "à cause de mes soucis de communication". J'ai été blessé du manque de transparence, mais au moins ma période d'essai fut validée.

Septembre à Novembre 2023 - Mon travail se poursuit dans le silence

Depuis le départ de mon manager, j'ai eu d'autres entretiens avec le CTO qui est devenu mon manager, et je n'ai reçu aucun retour négatif sur mes performances, comme le montrent **les comptes rendus**. Je suis très anxieux de mes performances, et n'ai aucun retour positif comme négatif.

Novembre 2023 - Création de mon entreprise

En Novembre 2023, je crée mon entreprise, tout cela conformément à mon contrat de travail **ci- joint** :

- La clause de loyauté n'est pas valable car je n'entre pas en concurrence avec Scalingo
 - Scalingo exerce dans l'hébergement de données, ma société BACHRC fait du conseil et du développement
 - Mon unique client n'est pas client chez Scalingo
- La clause d'exclusivité n'est pas valable durant la première année d'activité de mon entreprise
 - Je n'ai donc aucune obligation de les tenir informés de quoi que ce soit.

Novembre 2023 - Méderic devient mon manager

Toujours en Novembre 2023, Méderic Bazart, collègue développeur avec qui je m'entends très bien, devient mon manager. Nous avons donc des entretiens durant lesquels je n'ai toujours aucun retour négatif comme le montrent mes comptes-rendus d'entretien.

Janvier 2024 - Je parle de mon entreprise à Méderic

En Janvier 2024, la veille de mon entretien annuel et lors d'une soirée festive n'ayant pas de lien avec Scalingo, je parle de la création de mon entreprise à Méderic, après qu'il ait promis de n'en parler à personne.

Début du conflit avec l'entreprise

18 Janvier 2024 - Entretien annuel avec Méderic

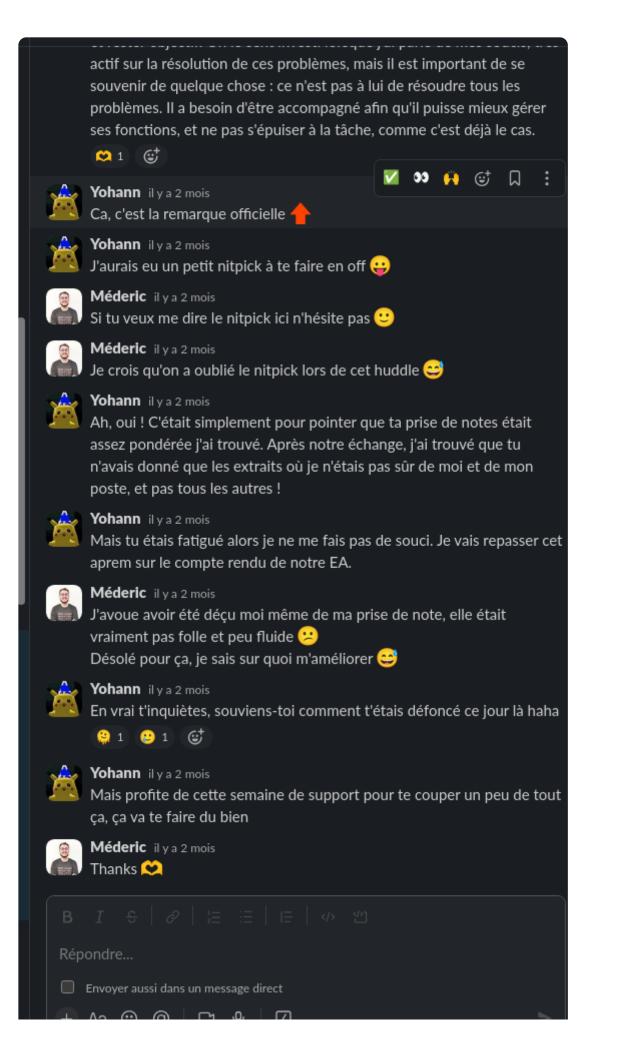
Le lendemain donc se déroule mon entretien annuel avec Méderic qui est mon manager, où l'entreprise se déclare mécontente de ma prestation :

- Justifie cela sur les problèmes de communication remontant en Avril 2023
- Parle de récents "problèmes" très mineurs censés justifier ce mécontentement
 - exemple: pour les meetups que tu organise, tu as pensé à faire une vidéo d'introduction, mais tu n'as pas pensé à les enregistrer le jour même
 - De mon point de vue, ces remarques sont un grand manque de respect et une déception :
- Ces points ne m'ont jamais été remontés durant les nombreux entretiens que j'ai eu avec l'entreprise
- Les points qui me sont reprochés sont invalides aujourd'hui :
 - J'ai corrigé les problèmes de communication du début d'année 2023
 - Tous les points qui me sont reprochés sont extrêmement mineurs C'est ainsi que s'est terminé l'entretien annuel, où Méderic a pris des notes qui me déservaient trop. Je le lui ai fait remarquer, et il a approuvé. Je lui ai dit que je corrigerais

ses fautes.

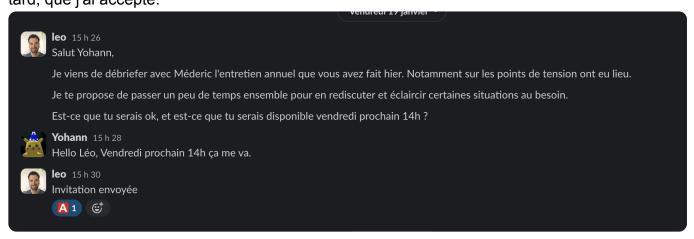


aprem sur le compte rendu de notre EA.



26 Janvier 2024 - Entretien avec Léo Unbekandt

Suite à ma déception, le 19 Janvier Léo Unbekandt m'a proposé un entretien une semaine plus tard, que j'ai accepté.



Dans cet entretien, il avoue notamment que ma période d'essai a été en majeure partie liée à une situation économique alors compliquée pour Scalingo.

Dans cet entretien, il me dira qu'il ne trouve pas que je sois "Senior", et que je ne correspond pas au poste.

Sachant que l'on me dit depuis le début que je corresponds au poste, qu'on me valide même ma période d'essai, je tombe des nues.

Il avoue que le management des équipes est quelque chose de très compliqué ces derniers mois, et qu'ils ont manqué de vision sur mon travail. Il dit qu'il revient vers moi sous deux semaines, afin qu'il réétudie ma demande.

6 Février 2024 - Je décline ma participation à une soirée facultative

Entre temps se déroule une soirée organisée pour fêter la levée de fonds de Scalingo, laquelle je décline suite au manque de respect de l'entreprise. La soirée était facultative.

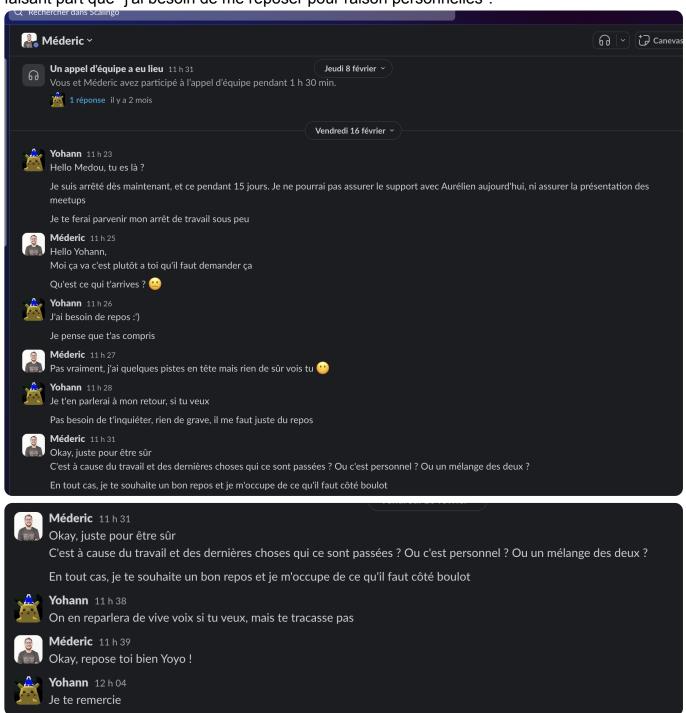
Suite à ma non venue à l'évènement, Méderic me dit que "le fait que je ne sois pas venu me dessert et donne l'impression que je boude", ce que je ne comprends pas.

9 Février 2024 - Léo revient vers moi avec sa proposition

Léo revient vers moi, et d'emblée se dit très étonné que je ne sois pas venu à l'évènement, qu'il a "fait l'effort de reconsidérer mon augmentation et que j'envoie de mauvais signaux". Suite à cela, il me fait part de sa proposition : il me propose de prendre la responsabilité d'un certain projet, et si j'y arrive, il s'engage à m'augmenter rétroactivement.

16 Février 2024 - Mon médecin m'arrête

Je suis donc encore mis à l'essai. Nous sommes en Février 2024, et le fait d'être à l'observation depuis plus d'un an me pèse de plus en plus. Alors que je venais voir mon médecin pour une autre raison, je lui parle de ma situation, et du fait qu'en Novembre 2023 ma situation familiale s'est très fortement dégradée, et il décide de m'arrêter deux semaines. Deux semaines plus tard, il prolonge mon arrêt pendant une semaine supplémentaire. J'informe Méderic en lui faisant part que "j'ai besoin de me reposer pour raison personnelles".

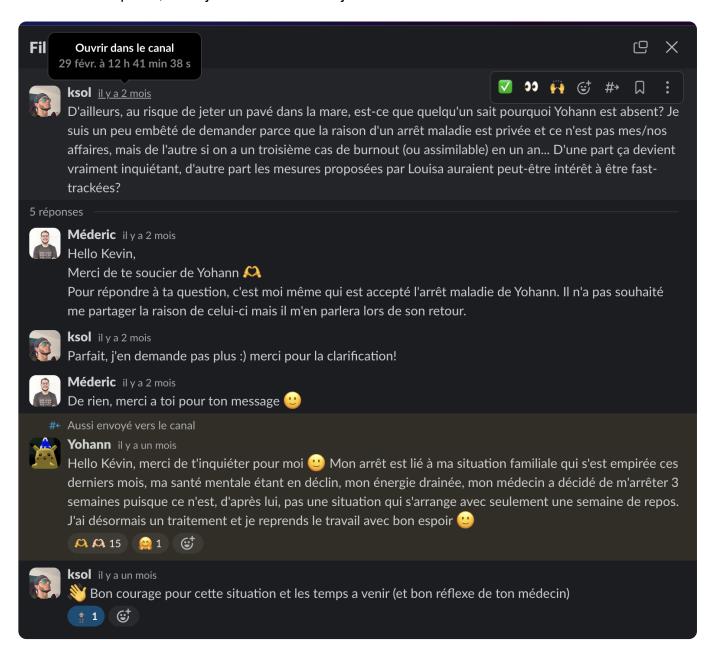


Début du harcèlement de la part de Scalingo

11 Mars 2024 - Je reprends le travail après 3 semaines d'arrêt

Après trois semaines d'arrêt, je reprends le travail très motivé, j'ai longuement échangé avec un collègue et avons échangé sur la manière de fluidifier notre travail.

Scalingo est une entreprise qui a déjà eu trois burnouts en 2023. Je souhaitais cacher la raison de mon arrêt afin de ne pas affecter les relations au sein de l'entreprise. Un collègue s'en est notamment inquiété, mais j'ai voulu calmer le jeu :



Je reprends le travail, et Méderic ce jour là me demande de passer un entretien avec lui. Durant lequel je lui dit que les récents évènements avec Scalingo m'ont beaucoup affecté, que cela faisait plusieurs mois que je fatiguais de plus en plus (notamment avec la période d'essai et le manque de retours) et que je n'arrivais plus à me concentrer, que je me dispersais beaucoup. Ce qui est un symptôme du burnout et notamment pourquoi mon médecin m'a arrêté.

14 Mars 2024 - Entrevue avec Yann Klis

Yann Klis, CEO de Scalingo, souhaite s'entretenir avec moi. Je le rencontre sur place, et n'ai pas pu enregistrer ce jour là. Je lui parle du fait que j'ai été arrêté pour raisons personnelles et en liaison avec les récents évènements avec Scalingo. Il me dit ce jour ci :

- Que Méderic lui a dit pour ma création d'entreprise
- Avoir créé une entreprise c'est une faute concernant la clause de loyauté
- Que ça n'envoie pas de bons signaux : d'abord l'entretien annuel, je crée mon entreprise, et je prends un arrêt de travail
- Et que j'ai tout intérêt à considérer la possibilité d'une rupture conventionnelle, le cas échéant, que nous aurions "d'autres types de discussions, au tribunal"
- Il me dit:

Tu me dis que tu es fatigué, à côté tu as créé ton entreprise, et tu prends un arrêt de trois semaines, on pourrait croire que c'est à cause d'elle que tu t'es arrêté

Il est en train d'assumer la raison de mon état de santé, et de me Je déments en disant que cela n'a rien à voir, et l'entrevue s'arrête là.

14 Mars 2024 - Je parle à Méderic de sa trahison

Sur une autre messagerie que la messagerie professionnelle Slack utilisée par Scalingo, j'échange avec mon manager Méderic, et lui dit être grandement déçu qu'il ait rompu sa promesse. Il dit :

Ton arrêt est dû à un éparpillement personnel, j'imagine en lien avec ton activité externe.

Mon manager assume la raison de mon arrêt maladie que je faisais de mon mieux pour garder secret.

De plus il est spécifié dans ton contrat comme le mien que l'on doit en référé à tout supérieur hiérarchique de notre potentiel activité externe.

C'est faux. Quand j'ai créé mon entreprise, je me suis énormément renseigné afin de rester dans les clous. Afin d'en être sûr, j'ai même appellé l'assistance juridique de la Macif qui me l'a certifié : je n'ai aucune obligation de tenir mon employeur au courant.

Tu n'as tout de même pas souhaité en abordé les raisons même de manière vague.

On me reproche encore de ne pas avoir voulu donner les réponses